

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

En s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 MAI

Hommage au duc d'Orléans

La souscription ouverte pour offrir à M^{gr} le duc d'Orléans le bronze de l'Armée de la Loire, a particulièrement attiré l'attention de Madame la Comtesse de Paris. Avant de se rendre à Clairvaux, Madame la Comtesse de Paris a daigné se faire présenter le beau livre sur lequel sont déjà inscrits les noms des souscripteurs actuellement parvenus au comitè ; elle n'a pu voir sans émotion le grand nombre de ceux qui ont voulu applaudir à la conduite patriotique du vaillant prisonnier de Clairvaux.

Le comitè, pour satisfaire aux demandes que lui adresse la presse royaliste des départements, ne clôturera la souscription que dans le courant du mois de mai. Il pourra ainsi soumettre à M^{gr} le duc d'Orléans une liste plus nombreuse encore.

Les souscriptions sont reçues chez MM. A. Lefebvre, trésorier, 15, boulevard Poissonnière ; Henri Grèbe, secrétaire, 2, rue de la Bourse ; aux journaux le Soleil, le Moniteur universel, la France nouvelle, etc., etc., et dans nos bureaux.

Élections municipales de Paris

Scrutin de ballottage

Les élections de ballottage du 4 mai ont donné les résultats suivants :

Conservateurs, 6. — Union libérale, 5. — Républicains divers, 47. — Boulangiste, 1.

Si l'on ajoute ces résultats à ceux du premier tour, on compte :

Monarchistes	12
Bonapartistes	2
Boulangistes	2
Indépendants	5
Opportunistes	12
Blanquistes	2
Possibilistes	8
Radicaux socialistes	37

La journée de dimanche s'est passée dans le plus grand calme. Le soir seulement, à la suite de la proclamation des votes, il s'est produit quelques incidents.

Dans le quartier de Clignancourt, l'échec de M. de Susini a été accueilli par des cris de : Vive la République ! A bas la Boulangerie ! Une bagarre a eu lieu.

Rue Montmartre, les impatients sont venus, comme d'ordinaire, attendre les nouvelles.

Les agents ont réussi sans trop de peine à maintenir la circulation. La pluie a d'ailleurs singulièrement facilité leur tâche.

Vers dix heures et demie, une colonne comprenant une centaine de manifestants est partie de la rue Montmartre et a parcouru le faubourg Montmartre en criant : « A bas Boulangerie ! Vive Montmartre ! »

L'ancienne circonscription du général Boulanger, Clignancourt, s'est refusée à élire un boulangiste. C'est un radical socialiste, M. Rouanet, qui la représentera au Conseil municipal de Paris.

Les boulangistes ont, dans plus d'un quar-

tier, notamment dans le quartier Saint-Georges, favorisé l'élection des candidats ministériels.

Il faut noter, d'autre part, qu'aux Ternes et ailleurs, les bonapartistes ont rompu l'union conservatrice et ont soutenu les boulangistes, même les plus révolutionnaires. Cet appoint, du reste, a été vain. Le procédé, néanmoins, est bon à retenir.

LE GÉNÉRAL BOULANGER

Le bruit court, dans le monde politique, que le général, résolu à vivre désormais dans la retraite, aurait écrit une lettre officielle dans ce sens, laquelle serait publiée par la presse boulangiste, à bref délai, — aujourd'hui peut-être.

Voilà un enterrement de première classe du boulangisme, solennellement célébré.

ÉLECTIONS AUX CONSEILS GÉNÉRAUX

Scrutin du dimanche 4 mai

Gironde

Canton de Saint-Ciers-Lalande

MM. Froin, député de l'arrondissement de Blaye, conservateur, 2,021 Élu
Doussin, opportuniste, 1,894

Canton de Targon

MM. Domec, républicain, 941 Élu
Jacquinot, boulangiste, 367

Tarn-et-Garonne

Canton de Nègrepelisse

M. Bardou, conservateur, 1,555 Élu

Hérault

Canton de Montagnac

MM. de Puységur, royaliste, 1,457 Élu
Michel, républicain, 1,379

L'AGITATION GRÉVISTE

La situation est grave dans le Nord et dans le centre de la France.

Toutes les fabriques étaient samedi en grève, et il est à craindre que le mouvement ne s'étende aux corporations des maçons, terrassiers, menuisiers, peintres, etc.

Une lutte s'est engagée entre les ouvriers briquetiers et les grévistes : des pierres ont été lancées de part et d'autre, et plusieurs combattants ont été blessés.

La semaine dernière, on a incarcéré quelques grévistes pour entrave à la liberté du travail.

Une réunion de patrons a eu lieu vendredi. Ils se montrent assez disposés, sauf les peigneurs de laine, à la suppression du travail de nuit. On pense qu'ils accepteront la journée de dix heures.

Les établissements industriels sont gardés par des piquets de troupe.

Deux escadrons de dragons vont arriver incessamment. Deux escadrons de cuirassiers, une compagnie d'infanterie et de nombreuses patrouilles sillonnent les rues.

A Tourcoing, jeudi soir, une bande de grévistes s'est portée à la fonderie Léger, au Brum-Pain, et a tenté d'enfoncer la porte de cet établissement. Elle a été dispersée par la troupe.

Quelques agressions ont encore eu lieu vendredi. Une bande de deux mille grévistes venant de Roubaix a envahi la ville dans la

matinée, mais leur tentative a échoué en partie, grâce aux mesures mieux prises par les autorités. Toutefois, les filatures Tiberghien frères, Bernard Cuvelier et Honoré Féraud ont eu à souffrir des agressions des grévistes.

Clermont-Ferrand, 4 mai.

La gravité de la situation à Saint-Eloy-les-Mines ne fait que s'accroître. Hier soir, les manifestants ont arboré un drapeau rouge sur le pont de la Roule. Quatre brigades de gendarmerie se sont dirigées sur ce point pour le faire disparaître.

Les manifestants, à la vue des gendarmes, ont enlevé le drapeau.

Les gendarmes ayant fait demi-tour, les manifestants l'ont arboré de nouveau ; les brigades sont encore revenues. Le capitaine de gendarmerie a ordonné aux manifestants de faire disparaître cet emblème.

Les mineurs ont mal accueilli cet ordre et ont refusé d'enlever le drapeau. Leur attitude devenant de plus en plus menaçante, le capitaine, après une deuxième injonction sans résultat, a fait mettre sabre au clair et a fait charger la foule.

Les manifestants se sont alors dispersés.

A neuf heures du soir, les mineurs se sont réunis pour se concerter et demander la mise en liberté de leurs camarades écroués à la maison d'arrêt de Riom. M. Gulley, sous-préfet de Riom, qui est en permanence à Saint-Eloy, ayant su qu'une réunion devait avoir lieu, a pris des mesures pour empêcher les manifestants de se rendre au lieu désigné.

Ordre a été donné de faire évacuer les auberges et les cafés.

Les patrouilles dispersaient les groupes qui se formaient dans les rues. Au moment où la brigade de Montaigut dispersait un groupe, elle a été assaillie à coups de pierres et de bouteilles lancées par les fenêtres. On a procédé à l'arrestation des individus qui avaient lancé ces projectiles.

Vu la gravité de la situation, M. Bardou, préfet de Puy-de-Dôme, vient de partir pour Saint-Eloy, afin de se concerter avec le commandant de gendarmerie et prendre des mesures les plus énergiques pour maintenir l'ordre. Le procureur de la République de Riom se rend également à Saint-Eloy.

Lyon, 4 mai.

L'enquête sur les anarchistes continue à Lyon, et chaque jour amène de nouvelles découvertes, peu importantes jusqu'ici. Ce matin, pourtant, une perquisition a été faite dans une chambre située quai Pierre-Seize et a fait découvrir une grande quantité d'engins à fabriquer la dynamite et plusieurs kilogrammes de cette matière, ainsi que de la poudre et de nombreux produits chimiques, qui ont été transportés au parquet.

Cette chambre était louée à l'anarchiste Cadot, arrêté il y a quelques jours par une femme qui, croit-on, avait certaines relations avec lui.

A L'ÉTRANGER

EN ALLEMAGNE. — Il ne semble pas que les craintes que l'on avait de voir des désordres se produire ces jours-ci, en présence du refus

des patrons de reprendre les ouvriers qui avaient chômé le 4^{er} mai, doivent se réaliser.

EN HONGRIE. — A Buda-Pesth, le mouvement gréviste tend à s'accroître. Dans plusieurs fabriques, le travail vient d'être suspendu. Jusqu'ici l'ordre n'a pas été troublé. La troupe est consignée.

EN AUTRICHE. — Dans plusieurs localités les paysans se sont soulevés contre les nobles et les fermiers israélites. Les villes Neusandec, Jesierzany et Bolechow sont presque devenues la proie des flammes. Il semble que la malveillance n'y est pas étrangère.

L'administration galicienne, qui se trouve entre les mains des Polonais, croit que le centre du mouvement se trouve dans la ville ruthène, Koloméa.

Le danger est d'autant plus grave qu'il règne une véritable famine en Galicie. On craint que le mouvement socialiste, déjà si intense dans les centres industriels, ne gagne la campagne et n'amène une révolution agraire comme celle de 1846.

En présence de cette éventualité, l'Autriche serait obligée de dégarnir sa frontière du côté de la Russie, et d'envoyer des troupes dans l'intérieur du pays pour marcher contre les paysans en révolte.

EN BELGIQUE. — Une grève partielle a éclaté dans plusieurs charbonnages de Liège et des environs.

Dans les houillères de Patience et de Beaujonc, la grève est complète.

EN ESPAGNE. — Les nouvelles ne sont pas trop bonnes de Barcelone et de Valence ; des meetings y ont eu lieu, et l'ordre a été plusieurs fois troublé. A Barcelone, on a dû procéder à des charges de cavalerie et il y a eu des blessés. De même, à Valence, la police a dû intervenir et dissiper par la force des attroupements.

Les grévistes parcourent cette ville et veulent incendier les magasins où on travaille. Ils ont essayé d'entrer dans la manufacture de tabac afin d'obliger les femmes qui y travaillent à abandonner leur ouvrage.

Une épouvantable panique s'est produite parmi les femmes, mais la gendarmerie a empêché les grévistes d'entrer en chargeant plusieurs fois.

Les grévistes ont parcouru les fours en obligeant les maîtres à les éteindre ; les porteuses ont jeté furieusement leur pain à terre et ont voulu tuer un patron qui refusait de les laisser parler à ses ouvriers boulangers.

Cinq mille grévistes ont parcouru hier les rues de la ville d'Antequera. Cette démonstration est très sérieuse, car les habitants des campagnes qui n'avaient jamais pris part à aucune grève, ont fait cette fois cause commune avec les ouvriers des manufactures.

Des troupes ont été immédiatement appelées de Bilbao pour maintenir l'ordre.

L'émotion est grande dans plusieurs villes. Les trains partant de Valence et de Barcelone sont bondés de voyageurs qui fuient en cas de troubles.

INFORMATIONS

REPRISE DE LA SESSION

Le Palais-Bourbon a repris dès hier son animation accoutumée. La commission du budget s'est remise activement à son ingrate besogne. Les sous-commissions fonctionnent. Aujourd'hui première séance publique. Dans les couloirs toutes les conversations roulent sur les élections municipales et sur l'écrasement du « parti national ». On le considérait unanimement comme disloqué, usé, entièrement perdu.

L'EMPRUNT

Il paraît que l'emprunt est d'une extrême urgence. Cent millions d'obligations à court terme viennent à échéance cette année, et nul crédit n'a été ouvert pour leur amortissement. Vingt millions ont dû être remboursés en mars, et, faute de fonds, il paraît, d'après les journaux officieux, que M. le ministre des finances a dû soit renouveler ces obligations, soit les payer sur les fonds de la dette flottante. Les quatre-vingts autres millions sont payables à l'automne, et, d'ici-là, il faudra bien aviser. Ou emprunt, ou impôts nouveaux, ou tous les deux : il n'y a plus à sortir de là, — du moins avec la République.

LE MARQUIS DE MORÈS

Le marquis de Morès a été mis en liberté provisoire, comme tous ceux qui avaient été arrêtés, par mesure de prudence, à la veille de la manifestation du 1^{er} mai.

L'instruction, qui s'y attendait, n'a rien découvert de compromettant pour lui.

Les 2,000 cannes trouvées à l'Assaut étaient données en prime, moyennant 50 centimes, aux abonnés du journal. Il y a bien des journaux qui ont donné en prime un revolver.

Il est probable qu'une ordonnance de non-lieu sera rendue en faveur de M. de Morès.

Le révolutionnaire italien Amilcare Cipriani, celui dont M. le comte de Douville-Maillefeu nous vante tant l'amitié pour la France et qui a été arrêté jeudi, vient d'être remis en liberté. On voit que cet anarchiste étranger a des amis dans le gouvernement.

On lit dans le *Petit Journal* :

« Si nous sommes bien informés, l'arrestation des deux frères Buzin que nous avons mentionnée ces jours-ci, aurait trait à une expédition de dynamite qui n'est pas encore tirée au clair.

» Claudius Buzin, mécanicien, et Ferdinand Buzin, conducteur du train, auraient conduit sur Paris un train de P.-L.-M., où avait été embarquée une caisse de dynamite de 200 kilos. On a bien la trace de ce dangereux colis

jusqu'à un certain point, mais là toute base de recherche disparaît et on ne sait actuellement ce que la caisse est devenue. »

On télégraphie de Belfort au *XIX^e Siècle* que l'on a arrêté dans cette ville deux espions allemands munis de cartes et de papiers compromettants qui rôdaient aux abords de la place.

On écrit de Tanger au *Figaro* :

« Notre ville, à l'ordinaire si calme, vient d'être mise en émoi par l'arrivée complètement imprévue d'une ambassade allemande qui, par le nombre et la qualité des personnages qui la composent, a toutes les apparences d'une véritable expédition.

» Cette ambassade extraordinaire, envoyée par S. M. Guillaume II auprès de son cousin Muley-Hassan, ne comprend pas moins de vingt-cinq officiers de la garde royale prussienne, auxquels se sont joints des savants, des ingénieurs et des représentants du commerce allemand, sans parler d'une centaine de soldats faisant fonctions d'ordonnances de ces messieurs.

» Le chef de la mission est M. le comte de Tattenbach. On dit ici que ses instructions lui prescrivent d'obtenir du Sultan un traité de commerce et l'autorisation d'établir un dépôt de charbons fortifié, pour la marine allemande, à l'entrée du détroit de Gibraltar, entre Tanger et Ceuta.

» Cette dernière nouvelle cause une grande sensation dans les légations européennes, à la légation d'Angleterre surtout. Toutefois, on espère qu'en dépit de l'appareil inusité déployé pour l'éblouir, le Sultan saura résister. »

Pourrait-on demander au gouvernement français s'il surveille attentivement ces manœuvres allemandes ?

TROIS RAPPELS

Il se confirme que le roi de Dahomey et son armée ont abandonné le littoral pour se diriger vers le Nord.

Le roi Badazin veut-il renforcer ses troupes ou bien n'a-t-il plus l'intention de nous attaquer pour le moment ? On manque de renseignements.

Après M. Bayol, qui est rappelé, on annonce la rentrée en France du colonel Terrillon et du commandant Fournier.

C'est l'amiral de Cuverville qui va prendre la direction des affaires.

UN RUSTRE

Un pénible incident a signalé le passage en Belgique de S. M. l'impératrice Eugénie.

L'impératrice Eugénie s'était embarquée à Bruxelles, à destination de Cologne, dans un compartiment de 1^{re} classe, accompagnée de ses dames. A Liège, un monsieur, mal

emboûché et mal élevé, s'est permis de se cacher dans le compartiment occupé par l'illustre et infortunée voyageuse, la narguant jusqu'à Verviers. Sur des observations qui lui furent faites, il répondit qu'il avait payé sa place et que celle qu'il occupait lui convenait, et durant tout le trajet ce rustre n'a cessé de l'insulter de la façon la plus grossière.

En arrivant à Verviers, l'impératrice, impotente, dut quitter son wagon de première, traverser à pied la gare, afin d'aller trouver un wagon de deuxième classe, où elle put se soustraire aux grossièretés de ce drôle.

Nous nous expliquons difficilement l'incurie, l'indifférence et la faiblesse du personnel des chemins de fer belges dans une pareille circonstance.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 mai 1890.

Les capitaux abondent sur le marché et toutes les bonnes valeurs ont leur part dans les achats du comptant. Le 3 0/0 passe de 89.37 à 89.47; le 4 1/2 0/0 cote 106.40.

Le Crédit Foncier a ouvert à 4,322 et finit à 4,317.50. Les obligations foncières et communales restent fermes.

La Banque de Paris s'arrête à 802.50 après 805 au plus haut. La Banque Nationale du Brésil est à 571.25 sans changement.

La Société Générale s'inscrit à 475; la Banque d'Escompte à 520; la Société de Dépôts et Comptes courants à 606.25.

A propos de l'émission des 22,000 obligations de la Société Civile Immobilière du boulevard des Capucines, il n'est pas sans intérêt de rappeler que les immeubles sociaux gageant ces obligations rapportent actuellement 366 mille francs, tous frais déduits. Après la reconstruction de ceux qui se trouvent en bordure de l'ancienne rue Basse-du-Rempart, ce revenu sera porté à 642,000 fr., évaluation minima. Or, le service des obligations n'exigeant que 330,000 fr., et celui de l'amortissement 40,347 fr. 56, il reste une somme de plus de 240,000 fr. largement suffisante pour éloigner toute idée d'aléa.

L'action de l'Aurifère Argentine est l'objet d'achats suivis à 30 fr. sur le marché des valeurs en banque. L'assemblée des actionnaires doit être prochainement convoquée et les porteurs de titres seront fixés sur la situation favorable de l'entreprise.

L'obligation des chemins de Porto-Rico se tient à 285.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 400.

NOUVELLES MILITAIRES

LA CAVALERIE A SAINT-CYR

Le ministre de la guerre vient de réintégrer dans la section de cavalerie un certain nombre d'élèves qui en avaient été irrégulièrement écartés, dit un journal officieux.

L'effectif des cavaliers est de ce chef porté à 75.

L'annuaire de l'état-major de l'armée a paru la semaine dernière.

Le plus ancien de nos officiers généraux est M. Mauluit, nommé maréchal de camp le 28 décembre 1846, et qui célébrera son centenaire à Quimperle le 7 novembre prochain.

Le plus jeune des généraux de brigade de l'armée est le général Brugère, qui, âgé de quarante ans seulement, compte déjà trois ans de grade.

Notre état-major général comprend, pour cette année, les cadres suivants :

2 maréchaux de France, 7 généraux de division maintenus en activité sans limite d'âge comme ayant commandé en chef, 98 généraux de division et 198 généraux de brigade en activité, 12 généraux de division et 46 généraux de brigade au cadre de la réserve, 113 généraux de division et 230 généraux de brigade en retraite.

PILULES GICQUEL, purgatives. 4 fr. 50

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

ENCORE DE L'ORAGE

Hier, vers 4 heures du soir, nous avons eu un nouvel orage, terrible aussi lui dans ses effets. Pluie diluvienne, roulement de tonnerre et grêle, hélas ! très abondante et grosse comme de petites noisettes. Le sol et les toitures en ont été blanchis, et elle n'a pas disparu promptement.

Cette grêle a causé de grands ravages sur la rive gauche de la Loire. Les vignes, les potagers, les arbres fruitiers ont beaucoup souffert. Les dégâts auraient été moindres, nous affirme-t-on, dans les communes limitrophes de la rive droite. Par contre, ces dernières, dimanche, auraient été plus maltraitées, de sorte que le mal est général.

Bien des cultivateurs sont quelque peu effrayés : d'après le dire des anciens, lorsque des orages violents se déclarent de bonne heure dans une région, ces mêmes phénomènes météorologiques se renouvellent toujours au cours de l'été dans cette même région et leurs effets sont parfois terribles.

Espérons que ces pronostics ne se réalisent pas.

RIXE ET RÉCONCILIATION

Hier soir, vers 5 heures, un ouvrier, le sieur G., qui avait fêté outre mesure le dieu Bacchus, allait titubant sur le trottoir de la rue du Pressoir-Saint-Antoine. Dans cette promenade, il rencontra avec sa tête un contrevent du rez-de-chaussée à moitié ouvert. G., ne pouvant souffrir un tel obstacle, ne trouva rien de plus simple que d'enlever le contrevent de sur ses gonds et de le précipiter sur le milieu de la chaussée.

Mais son propriétaire ne l'entendit pas de

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Corbeille de Noces

PAR JEAN LORFÈVRE.

II

Le pensionnat était situé dans l'un des quartiers les plus coquets de Chabrinant. On se montrait ses vastes bâtiments bien aérés, et quand la porte s'ouvrait, sa grande cour plantée de platanes et d'acacias.

Mais le jardin surtout faisait l'admiration des visiteurs avec ses treillis aux larges pampres qu'ensoleillait le moindre rayon, ses verdoyants berceaux de clématites et de chèvrefeuilles, et surtout ses lilas, les plus vieux du pays, qui, à la prime saison, penchaient sous le poids des fleurs.

De larges allées, admirablement entretenues, permettaient aux élèves de se livrer à tous les jeux ou de se promener en causant.

Précisément, au moment où nous pénétrons dans le pensionnat, la cloche vient de sonner l'heure de la récréation.

Silencieux tout à l'heure, le jardin s'emplit

soudainement de bruits joyeux.

Cependant, ce jour-là, il semblait y avoir moins d'entrain que de coutume parmi toutes ces fraîches jeunes filles.

Ordinairement à cette heure elles se répandaient sous la verdure des arbres comme des oiseaux échappés ; et les moineaux babillards ne sont pas plus bryants, quand, après une averse, ils saluent le soleil.

Mais, aujourd'hui, les grandes du moins semblent sous le coup d'une préoccupation qui se lisait sur leur visage.

Pendant que les petites jouent à cache-cache, aux quatre coins, aux volants, aux grâces, à la corde ou forment des rondes en chantant :

Entrons dans la danse,
Voyez comme on danse...

les grandes et les moyennes se groupent ou se promènent lentement dans les allées latérales.

Elles causaient avec animation de la grande matinée musicale de la veille.

— Sais-tu, Hélène, que tu as eu hier un grand succès ? dit une des jeunes filles.

— Si elle le sait ! reprit une autre, les applaudissements le lui ont bien appris.

— Et la quête donc !

— Oh ! la quête ! elle a dû rapporter !...

— Grâce à ce monsieur qui a mis dans l'aumônière tout ce qu'il avait sur lui d'objets de valeur.

— Mais enfin, Hélène, le connais-tu ?

Hélène Mauvrain, qui jusqu'alors n'avait pas prononcé une parole, se contentant d'accueillir, en souriant un peu, les conversations de ses amies, fit un signe de tête négatif.

— Je ne le connais pas, dit-elle, je l'ai vu hier pour la première fois.

— Ce n'est pas possible ! pourquoi alors eut-il été si généreux ?

— Mais, ma chère Anaïs, c'est peut-être le parent d'une des victimes.

— Naïve ! il leur aurait porté lui-même ses secours sans passer par l'aumônière du Pensionnat bleu.

— En effet.

— C'est peut-être un amoureux d'Hélène, reprit celle que l'on appelait Anaïs, une piquante brunette de seize ans, à l'œil vif.

A cette plaisanterie, toutes les grandes qui se trouvaient dans ce groupe se mirent à rire, mais soudain elles s'arrêtèrent en voyant venir vers elles Mlle Laur, la sous-maîtresse la plus aimée du pensionnat.

— Mesdemoiselles, leur dit-elle d'une voix animée, je vous apporte le total.

Mlle Laure venait de ville ; elle n'avait pas encore pris le temps d'enlever son chapeau.

— Le total de la quête ! Oh ! mais vous ne devinez jamais... Mlle Delcroix m'a envoyée chez l'horloger pour faire expertiser la montre, la chaîne, la bague... Voyons, dites un chiffre ? combien croyez-vous que la quête ait rapporté ?

— En tout ?

— Oni, en tout ?

— Mille francs ? dit l'une.

— Vous n'y êtes pas, répondit Mlle Laure d'un ton comiquement solennel.

— Deux mille francs ? cria une autre à qui il ne coûtait rien d'encherir.

— Voyons, vous Hélène qui ne dites rien, grande modeste, et qui avez vu se remplir si joliment l'aumônière... Combien ? allez-vous dire trois mille ?

— Mademoiselle, vous voulez vous moquer ?

— Eh bien, reprit la sous-maîtresse, c'est vous qui vous rapprochiez le plus du total... Nous avons recueilli...

On eût entendu à ce moment voler une mouche ; Mlle Laure parlait très lentement à dessein, elle appuya sur le chiffre :

cette oreille-là : il tomba sur G. à bras raccourcis et lui administra une maîtresse volée qui ne remit pas le contrevent en place. G. riposta avec non moins d'énergie, mais il sortit de la rixe avec le poignet presque démis, et le vin dissipé.

La paix a été signée ensuite entre les combattants.

Les examens pour l'emploi d'élèves-mécaniciens de la marine auront lieu :

A Nantes, le 18 juin, à 8 heures du matin, à l'Institution Livet.

A Saumur, le 23 juin, à 8 heures du matin, au Collège de cette ville.

A Brest, le 12 juin, à 8 heures du matin, à l'Ecole des mécaniciens de la marine.

A Bordeaux, le 28 juin, à 8 heures du matin, à l'Ecole supérieure de commerce et d'industrie.

LE DUC D'ORLÉANS

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Nous sommes heureux de citer un fait qui s'est passé récemment dans notre pays et qui est tout à l'honneur du jeune Prince.

Une dame des environs d'Angers faisait une tournée de bienfaisance. Etant allée visiter une pauvre famille d'ouvriers, elle trouva le père alité et gravement atteint d'une fièvre typhoïde ; la mère paralysée gisait sur un autre grabat ; près d'eux quatre jeunes enfants, dont l'aîné n'est âgé que de quinze ans et dont le plus jeune n'a que deux ans. Toute la maison était plongée dans une misère noire ; personne pour soigner ces malheureux et pas d'argent pour acheter des remèdes.

La charitable visiteuse ne se contenta pas de faire une aumône. Elle reconfortait ces braves gens par des paroles d'encouragement et causait avec eux. Dans la conversation, il fut naturellement question des événements du jour. On interrogea M^{me} X... sur Clairvaux, des ouvriers présents firent l'éloge du prisonnier.

La pauvre mère malade dit alors : Ce prince doit être bon. Voulez-vous, madame, lui écrire notre misère et le prier de nous envoyer un petit secours ?

Les assistants se joignirent à elle. Peut-être pensaient-ils que la démarche faite serait en même temps une bonne action et une épreuve qui les fixerait sur les sentiments charitables du Prince.

M^{me} X... se rendit à leurs désirs et laissa parler la pitié de son cœur.

Huit jours après, elle recevait, par l'intermédiaire de M. le colonel de Parseval, la lettre suivante renfermant un billet de cent francs destiné à la famille éprouvée :

« Madame,

» J'ai l'honneur de vous adresser un billet de cent francs que vous aurez la bonté de re-

— Trois mille six cent vingt-trois francs cinquante-cinq centimes.

Ce chiffre fut accueilli par des applaudissements si bruyants et des vivats si prolongés que tous les jeux des *petites* furent suspendus comme par enchantement.

De tous les points du jardin, laissant là volants, cerceaux, balles et raquettes, les élèves accoururent ; ce fut bientôt un essaim bourdonnant autour de Mlle Laure.

Pendant un moment on n'entendit que des mille et des cents, les francs mêlés aux centimes qui arrivaient là, ces derniers pour donner un cachet d'authenticité à un total surprenant.

En même temps on reconnaissait qu'on devait à Hélène seule une aussi fructueuse recette et on l'acclamait, on lui faisait une ovation amicale, quand tout à coup une élève s'écria :

— Mesdemoiselles ! il vient de passer... c'est lui.

Et la jeune fille tendait le doigt dans la direction de la porte, que Mlle Laure dans sa précipitation à apporter les résultats avait négligé de fermer.

Lui ! — pour toutes les élèves, en ce mo-

mettre à votre protégé de la part de Monseigneur le duc d'Orléans, comme marque de son intérêt.

» Agréez, Madame, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

» Signé : MORHAIN. »

M. le capitaine Morhain est, comme on sait, officier d'ordonnance de Monsieur le Comte de Paris.

Ceux qui désiraient soumettre à une épreuve les sentiments charitables du prisonnier de Clairvaux sont maintenant fixés, et la famille assistée se trouve pour quelque temps à l'abri de la misère. Elle bénit le duc d'Orléans et la bonne visiteuse aux prières de laquelle il s'est empressé de se rendre.

GUÉRISON DU GROUP PAR LE SOUFRE

Il y a quelques mois, nous avons publié un article sur la guérison du croup par le soufre, suivant la méthode du docteur Laugardière, de Toulouse, qui l'a expérimentée avec un grand succès.

Plusieurs journaux ont reproduit dernièrement le même article, et voici ce que nous lisons dans l'*Intérêt public* de Cholet :

« Une personne de Cholet est venue nous trouver cette semaine pour nous remercier d'avoir indiqué ce remède, grâce auquel son petit garçon, considéré comme perdu, vient d'être sauvé.

» L'enfant, âgé de 4 ans, était à l'agonie ; le père désolé, ne sachant plus que faire devant l'impuissance des remèdes, songea tout-à-coup à l'article qu'il avait lu dans l'*Intérêt public* ; il envoya chercher de la fleur de soufre, en prit une cuillerée à bouche qu'il délaya dans un verre d'eau, et en donna la moitié d'un verre de mère à son fils. Un quart d'heure après, le pauvre petit être était déjà mieux. Il continua à lui en donner une cuillerée à bouche d'heure en heure et, le soir, l'enfant était hors de danger. Il lui administra le remède le lendemain en diminuant la dose et, aujourd'hui, le petit malade qui, mardi, se mourait, est entré en convalescence.

» Nous avons appris par la même personne qu'un autre enfant de notre ville a été guéri du croup, ces jours-ci, de la même manière.

» Le docteur Laugardière va être avisé de ces deux guérisons. »

LES ARBRES A FRUITS SUR LES ROUTES

Plusieurs Conseils généraux avaient émis des vœux tendant à faire établir des plantations d'arbres fruitiers le long des routes. La direction des ponts et chaussées du département de l'Oise, faisant droit à ces vœux, a commencé depuis un mois environ à planter deux rangées de pommiers à cidre sur la route nationale n° 4, de Paris à Calais, près de Beauvais.

ment, lui ne pouvait être que le millionnaire inconnu qui s'était dépouillé au profit des victimes, entre les mains d'Hélène, à la matinée musicale de la veille.

La porte laissée ouverte donnait sur un couloir par où l'on passait pour se rendre chez Mlle Eugénie Delcroix, la directrice.

En un moment, Mlle Laure fut abandonnée et les jeunes filles se précipitèrent, malgré ses appels et ses efforts, vers le couloir.

Elles virent en effet passer, précédé d'une domestique, un grand vieillard marchant d'un pas délibéré. Il monta l'escalier menant à l'appartement de Mlle Delcroix et entra dans le petit salon où elle recevait les visites importantes.

Ce ne fut pas sans une certaine surprise que la directrice du *Pensionnat bleu* se trouva en face du généreux donateur qui avait si bien intrigué l'assistance la veille à la matinée.

En ce moment tout le monde s'entretenait de lui dans la ville.

Elle n'eut pas de peine à le reconnaître, tant sa physionomie était caractéristique.

Que venait-il lui demander ? S'agirait-il, dans cette visite, d'Hélène Mauvrain à qui il avait manifesté si ouvertement son intérêt ?

(A suivre.)

Les pommiers plantés appartiennent tous à la forme pyramidale renversée, à fruits de deuxième saison, admis par le congrès Pomologique de France, et à jus d'une haute densité, tels que : Médaille-d'Or, Amère-de-Bertancourt, Martin-Fessard, Rouge-Bruyère, Argile-Grise, Jaunet, etc.

Ces arbres forment deux lignes parallèles à l'axe de la route et sont espacés de 20 mètres, afin de permettre, dans un demi-siècle, d'intercaler de jeunes pommiers destinés un jour à remplacer les anciens.

Les lignes sont à 2 mètres du bord de la chaussée et à 3 mètres des propriétés riveraines.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 30 avril 1890.*

NAISSANCES

Le 2. — Marcel-Victor Bellanger, rue Brault.

Le 3. — Hélène-Eugénie Dupeux, rue de l'Hôtel-Dieu ; — Louise Lehouc, rue Beaurepaire.

Le 4. — Pierre-Alexandre-Armand Laplanche, rue du Puits-Neuf.

Le 5. — Delphine-Marie-Andrée Duclos, à l'Hospice ; — Alexandre-Raphaël Trespeuch, rue de Fenet.

Le 7. — Berthe Juillard, rue de la Fidélité.

Le 9. — Berthe-Renée Gendraud, rue du Portail-Louis ; — Charles-Jean Tessier, place du Mouton.

Le 11. — Paul-Ernest Goglet, quai de la Marine ; — Emile-François Foussard, rue Beaurepaire ; — Charlotte-Camille Couhé, rue de Lorraine ; — Anna-Marie-Joséphine Bouillon, montée du Fort.

Le 12. — Lucien-Émile Grégoire, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 14. — Marianne-Aline-Rose Lecomte, place Saint-Pierre ; — Madeleine-Pauline Gallais, au Clos-Bonnet ; — Charles-Alexandre-Théodore Duveau, rue Fardeau.

Le 16. — Léon-Albert Lemagnen, rue Dacier.

Le 18. — Fernand Eugène, rue des Moulins.

Le 19. — Émile-René Seigneur, rue du Temple.

Le 20. — Marie-Céline Gangneux, à l'Hospice.

Le 21. — Germaine-Gabrielle Pasquier, rue de la Petite-Douve.

Le 22. — Marie-Joséphine Desmans, rue Fardeau.

Le 23. — Georges-Joseph Courvoisier, à l'Hospice.

Le 24. — Léger-Joseph Guillaume, à l'Hospice.

Le 26. — Louis-Alfred Doret, à l'Hospice ; — Marcelle Besnard, route de Varrains.

Le 30. — Charles-Pierre-Eutrope Delaunay, à l'Hospice.

MARIAGES

Le 8. — Claude-Maurice Tabaraud, docteur-médecin, d'Allonnes, a épousé Berthe-Adèle-Clémence Nanceux, sans profession, de Saumur.

Le 12. — Jean-Baptiste-Laurent Aillery, tailleur d'habits, a épousé Léodie-Eulalie Hailaut (veuve), couturière, tous deux de Saumur ; — Pierre-Marie Campy, cavalier à la 5^e compagnie de remonte, a épousé Marguerite Pharon, couturière, tous deux de Saumur ; — Henri Renou, journalier, a épousé Clémence-Rosalie-Jeanne Robin, journalière, tous deux de Saumur ; — Désiré-François Gourmaud, préposé à la manutention militaire, a épousé Marie-Louise Rigault, domestique, tous deux de Saumur ; — Georges-Calixte Camelle, représentant de commerce, de Bordeaux, a épousé Marie-Hélène Renaud (veuve), sans profession, de Saumur.

Le 14. — Isidore-Georges Ithamar, journalier, de Saumur, a épousé Eléonore Massé, chapeletière, de Moncontour (Vienne).

Le 21. — Clément-Firmin Maupoint (veuf), charron, d'Allonnes, a épousé Perrine-Louise Launay (veuve), rentière, de Saumur.

Le 23. — Joseph-Baptiste Héricié, cocher, a épousé Anna Vergez, femme de chambre, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 2. — Émile-Alexandre-Urbain-Aurélien Brémaud, 2 ans, place de Nantilly ; — Louis Ploquin, cultivateur, 21 ans, quai Saint-Nicolas.

Le 3. — Victoire Tulasne, rentière, 87 ans, veuve Gabriel Cesbron, rue Saint-Lazare.

Le 4. — Florence Boutin, sans profession, 55 ans, épouse Louis-Victor Bliard, Grand-Rue.

Le 5. — Geneviève-Madeleine Douet, 9 mois, rue de la Petite-Douve.

Le 12. — Marie-Esther Chevallier, 5 ans, rue de Fenet ; — Marie-Joseph-Auguste Bouffort, aide-vétérinaire stagiaire à l'Ecole de cavalerie, 23 ans, à l'Hôpital.

Le 14. — Renée-Joséphine Gerber, 4 mois, place Dupetit-Thouars.

Le 15. — Marie Coudray, journalière, 78 ans, veuve René Boucheron, à l'Hospice.

Le 16. — Marie Hupont, journalière, 58 ans, épouse Pierre Bouvet, à l'Hôpital.

Le 18. — Hilaire-Onézime Briallot, marchand ambulancier, 78 ans, à l'Hospice.

Le 22. — Marie Barbier, chapeletière, 39 ans, épouse Joseph Sirben, rue de l'Île-Neuve ; — Marie Lebeau, sans profession, 89 ans, veuve Louis Pasquier, à l'Hospice ; — Octavie Amouroux, sans profession, 74 ans, épouse Gustave-Pierre Le Blaye, rue d'Orléans.

Le 23. — Louise Derouard, cultivatrice, 68 ans, veuve Pierre Marchand, à la Rompure ; — Louis Brazille, cultivateur, 38 ans, rue de la Croix-Verte ; — René-Alphonse Coquereau, 12 ans, rue de l'Hermitage ; — Mathurin Cathelineau, propriétaire, 74 ans, place Dupetit-Thouars.

Le 24. — Jean-Jules-Paul Bresson, élève-officier à l'Ecole de cavalerie, 26 ans, à l'Hôpital.

Le 29. — Auguste Hévin, 6 ans, à l'Hôpital ; — Louis-Nicolas Grégoire, sans profession, 79 ans, à l'Hospice.

Le 30. — Auguste Bougreau, cultivateur, 64 ans, à l'Hôpital ; — Jacques Bouillé, journalier, 54 ans, à l'Hôpital.

Un avis de la préfecture de police a informé le public qu'il circulait de fausses pièces de cinq francs à l'effigie de Louis-Philippe.

Un monsieur entre dans un magasin et paie avec une de ces pièces. Celle-ci rend un son suspect. Le marchand l'examine avec attention :

— Cette pièce est fautive, déclare-t-il.

Guibollard, qui se trouve là, intervient. Il prend la pièce, la tourne, la retourne, en regarde le millésime. Ensuite, avec conviction :

— Ça, une pièce fautive ! Allons donc ! Comme si on ne s'en serait pas aperçu depuis 1832 !

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 4 Mai 1890.

Versements de 120 déposants (14 nouveaux), 41,903 fr. 19.

Remboursements, 25,260 fr. 13.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

JAMBON D'YORK

1 fr. 30 le demi-kilog.

Ce jambon, dont le poids est d'environ 3 kilog., se recommande à tous les amateurs pour sa finesse et son goût exquis.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-Saint-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

VENTE

DES

Objets Mobiliers

GARNISSANT

LE CHATEAU DE BOUMOIS

L'an 1890, les dimanche, lundi, mardi, 11, 12 et 13 mai; les dimanche, lundi, mardi, 18, 19 et 20 mai; les dimanche, mardi, 25 et 27 mai, et jours suivants, s'il y a lieu, à l'heure de midi précis, M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées, procédera, à la requête de M. Edmond BIGEAU, propriétaire à Saumur, à la vente, aux enchères publiques, des meubles et objets mobiliers garnissant le château de Boumois, commune de Saint-Martin-de-la-Place.

Cette vente aura lieu dans la cour du château.

On vendra notamment :

Seize lits garnis ; Buffets de salle à manger et de salon, une suspension de salle à manger, pendules ;

Tables rondes, tables carrées, tables à ouvrage, tables de nuit, tables de jeu, tables de toilette et autres ;

Une armoire et une glace antiques ;

Glaces, commodes, bureaux, secrétaires, un coffre-fort ;

Armoires à glaces et à portes pleines ;

Tapis, fauteuils, chaises garnies et cannelées ;

Tableaux et livres de toutes sortes ;

Une très grande quantité de linge : draps, serviettes, nappes, essuie-mains, etc., etc. ;

Batterie de cuisine complète, vaisselle et verreries ;

Outils de toute espèce, bancs et chaises de jardin ;

Matériel d'élevage d'oiseaux, une couveuse-éleveuse artificielle ;

Grande quantité de bouteilles vides, fûts de barriques, fûts de quarts, et une foule d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 pour 100, et avant l'enlèvement de tout objet vendu. (361)

A Vendre ou à Louer

POUR LE 24 JUIN 1890

UNE MAISON

Et Dépendances

Sise Grand'Rue, n° 12, occupée actuellement par le percepteur de Saint-Lambert-des-Levées.

S'adresser à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (340)

A VENDRE LES DEUX VOITURES

à M. DUPONT, ancien carrossier, nne à quatre roues basse dite Duc avec siège mobile.

S'adresser, 53, rue de Bordeaux.

M^{me} Biron

LINGE à la MAIN & BRODERIES

Rue Haute-Saint-Pierre.

Étude de M^e BOUTTEVIN, notaire à Luché (Sarthe).

A VENDRE

A L'AMIABLE

LA PROPRIÉTÉ

DE LA

TREMBLAIE

Située à 1 kilomètre de Luché (Sarthe), comprenant :

1^{er}. BELLE MAISON DE MAÎTRE et servitudes, cour, jardin et futaie ; Bassins d'agrément et d'irrigation ; prise d'eau dans le Loir par fort béliier hydraulique, pouvant arroser les prairies ;

2^{es}. RÉSERVES EN PRÉS ET BOIS.

3^{es}. UNE GRANDE FERME dite La Tremblaie, pour la majeure partie en herbages ;

4^{es}. LA CLOSERIE DE LA PETITE-CHATAIGNÈRE.

Le tout dans un tenant d'environ 96 hectares, limité par la route du Lude et la rivière du Loir, sur 4,200 mètres de longueur.

L'habitation est à 1 kilomètre de la station du chemin de fer de Sablé à Aubigné, par La Flèche.

Pêche et Chasse

S'adresser, pour visiter la propriété, à M. DEZÉCOT, fermier ;

Et, pour traiter, soit à M^e BOUTTEVIN, notaire à Luché, dépositaire des titres et plans ;

Soit à M^e GERMAIN, notaire à La Flèche. (366)

Étude de M^e CHARIER, notaire à Thouars.

A LOUER

Pour entrer en jouissance le 8 octobre 1890.

VASTES MAGASINS

AVEC LOGEMENT ET COUR

Le tout pouvant facilement se diviser en deux magasins avec logement distinct.

Façade sur la rue la plus commerçante de Thouars, près la place Saint-Médard, où se tient le marché.

On traitera pour la totalité ou pour partie.

S'adresser, soit à M. Alphonse BOUTIN, propriétaire à Thouars, soit à M^e CHARIER. (365)

VENTE, ÉCHANGE et LOCATION de Bicycles, Bicyclettes et Tricycles.

MACHINES FRANÇAISES et ANGLAISES, neuves et d'occasion.

Location à l'heure et à la journée.

S'adresser à M. Ch. COURALEAU, quincaillier, rue Saint-Nicolas, 28, à Saumur. (358)

OCCASION

A VENDRE un très bel AMEUBLEMENT DE SALON provenant d'un château des environs, et se composant de : 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, le tout en très bon état et garni en riche tissu. S'adresser, pour visiter, chez M^{me} RIBAUT, marchande de meubles, rue Saint-Nicolas. (354)

A LOUER DE SUITE

Chambre avec Cabinet

CAVE ET GRENIER

43, Montée du Fort.

Dessin

Leçons à domicile. H. BUISSON, 3, rue Chanzy.

Herbage de l'île Ponneau

M. HUET, place du Roi-René, prévient le public qu'à partir de ce jour, il prendra des chevaux au vert dans de bonnes conditions.

On peut également s'adresser à M. PICHARLES, maréchal, rue d'Orléans. (305)

TRAITEMENT

Des Maladies de la Vigne

CH. PERRAUT ET C^{ie}

Rue de la Grise, 4, Saumur.

Sulfate de cuivre, titrage garanti. Ammoniaque à 22°. Carbonate de soude. Soufre. Silicate de potasse, Greffoirs Guillebot et Cheminot-Berthelin. Outils et Bouchons pour le greffage et l'incision annulaire. Pulvérisateurs de tous genres. Soufreuses diverses. (377)

GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau

DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MÈME DES PLAIES et ULCÈRES VARIEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEMORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

ON DEMANDE un jeune homme pour apprendre le commerce de la Nouveauté.

S'adresser au bureau du journal.

UN ÉCRIVAIN ayant preuves désirerait prendre la direction d'un journal conservateur en province.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs.

La Meilleure Montre du Monde

SANS RIVALE * EXACTE * DURABLE * BON MARCHÉ

POUR HOMMES

Demandez la Série J

Une belle montre (trottoeur). Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel massif. Échappement Duplex, aiguilles de secondes, quatre rubis. Marque l'heure comme les chronomètres les plus luxueux. Chaque montre est vendue avec garantie sérieuse de 2 ans.



Série L.

POUR DAMES

Demandez la Série L

Une petite montre de dame. Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel, verre plat, en cristal biseauté, rubis. Un triomphe d'horlogerie américaine. On en fabrique plus de 2,000 par jour et en 3 ans on en a vendu plus d'un million! Les réparations ne coûtent presque rien.

23 fr. LA MONTRE WATERBURY 23 fr.

Ces montres sont fabriquées en Amérique au moyen de machines automatiques perfectionnées au plus haut degré. — L'ancienne Waterbury (série E), à long ressort, se vend toujours 12 fr. 50.

Certificat. — L'illustre savant, M. EDISON, a écrit : « Je porte depuis longtemps une montre Waterbury et puis constater que celle est la seule que je connaisse qui marche toujours exactement. Je m'en suis servi même auprès des machines électriques, sans qu'il en résulte aucun inconvénient. »

Dépôt à SAUMUR, A. GOUIN, 48, Rue St-Jean

SULFATE DE CUIVRE

1^{re} Marque 98 0/0 de pur

Entrepôt : Rue Daillé, SAUMUR

Chez M. A. COURTET

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
de WICKHAM, Chirurgien-Herniaire

Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889,
Rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V^e LARDEUX, coutelier et bandagiste
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Baisse de prix sur les Pâtes alimentaires

Vermicelle, Macaroni, Pâtes de Lyon, au lieu de 0,45, le demi kil. **0,40**

Vermicelle, Macaroni, Nouilles, Lazagnes et Pâtes d'Italie, au lieu de 0,55, le demi kilog. **0,50**.

Les mêmes sortes, en qualité extra de blé dur de Russie, dont nous sommes seuls dépositaires, au lieu de 0,60, le demi kilog. **0,55**.

Goûtez : la Crème de Marrons « Cévenole », nouveau dessert, saveur exquise des marrons glacés, depuis 0,45 le pot.

Purée de marrons, toute préparée, pour canapé de volaille, veau, etc., et tous usages de cuisine.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MAI

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		NORD		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	89 45	Banque de France	4250	Orléans	1830	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	382	Compagnie parisienne du Gaz	527 50
3 0/0 amortissable	92 90	Banque d'Escompte	520	Ouest	1415	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	469	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	283 50
4 1/2 1883	105 90	Comptoir national d'Escompte	613 75	Compagnie parisienne du Gaz	1340	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	478	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	41
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1320	Transatlantique	635	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	464 50	— 6 0/0 2 ^e série	115
Oblig. 1855-60 3 0/0	543	Crédit Industriel et Commercial	613 75	Canal de Panama	45	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	404	— obligations à lots	591
— 1865 4 0/0	534	Crédit Lyonnais	725	— Suez	2320	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	462	Suez 5 0/0 remboursable à 500	
— 1869 3 0/0	413	Crédit Mobilier	475	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	404	Dépôts et Comptes courants	606 25	Autrichien 4 0/0 or.	94 20	Est 3 0/0 anc. r. à 500	425 75	Emprunt russe 1862 5 0/0	102 55
— 1875 4 0/0	528	Société Générale	475	Dette d'Égypte 6 0/0	494 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	429 50	— 1889 4 0/0	97 25
— 1876 4 0/0	527	Paris-Lyon-Méditerranée	1430	Hongrie 4 0/0 or.	89 35	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	431	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	50
— 1886 3 0/0	399	Midi	1250	Italie 5 0/0	95 10	Nord 3 0/0 r. à 500	436	— 2 ^e	
Bons de liquidation	528			Portugal 4 1/2 1888	472	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	433	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	507 50
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	429 75	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,